

Mars 2017

## Pentathlon des neiges : Les filles sur le podium !



p. 23



**Budget 2017**

p. 9 à 11



**Succès pour le Carnaval  
des Neiges**

p. 20-21

### SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 3 Vie municipale en bref
- 5 La rubrique de la mairesse
- 6 Échos de la MRC
- 11 L'urbanisme vous informe
- 29 Vie paroissiale
- 30 Bibliothèque Aux Sources

## Hôtel de ville

### Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

### Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

[www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca)

### Pour rejoindre :

SIMON THÉBERGE (directeur de l'urbanisme) :  
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur en bâtiments) :  
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :  
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :  
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :  
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :  
taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :  
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

MARIE-ANDRÉE BÉLANGER (secrétariat) :  
info@saintferreollesneiges.qc.ca

## Conseil municipal

### Horaire des séances ordinaires à venir :

3 AVRIL, 20 h - 1<sup>ER</sup> MAI, 20 h -  
5 JUIN, 20 h

## Service d'urbanisme

### Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h et  
13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et  
13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et  
13 h à 16 h

## Comité consultatif d'urbanisme

### Horaire des rencontres à venir :

21 MARS, 19 h (dépôt documents  
avant le 14 mars)

18 AVRIL, 19 h (dépôt documents  
avant le 11 avril)

23 MAI, 19 h (dépôt documents  
avant le 16 mai)

## Bibliothèque

### Heures d'ouverture :

MARDI : 13 h 30 à 16 h 30

MERCREDI : 13 h 30 à 16 h 30 ET  
18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 13 h 30 à 16 h 30

DIMANCHE : 13 h 30 à 16 h 30

## Loisirs

### INSCRIPTIONS VIA QIDIGO:

◆ En ligne via Qidigo, du 1<sup>er</sup> mai au  
2 juin 2017

◆ Soirée d'inscription :  
Le 17 mai, de 18 h 30 à 20 h

## Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

### Du 31 mars au 29 avril inclus :

Vendredi et samedi de 10 h à 16 h

### Du 4 mai au 3 juin :

Jeudi et vendredi de 11 h à 16 h

Samedi de 10 h à 16 h

## Espace Troc' Don

### HORAIRE :

LUNDI : fermé

MARDI : 16 h - 18 h

MERCREDI : fermé

Jeudi : 16 h 30 - 20 h

VENDREDI : fermé

SAMEDI : 14 h -  
16 h 30

DIMANCHE : 14 h  
- 16 h 30



## Le Sommet

### Conception et mise en page:

Mélanie Grenier

### Impression (1800 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

### Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

### Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls  
responsables du contenu des articles.

## Collecte des ordures

### À TOUTES LES 2 SEMAINES \*

SECTEUR EST : les mercredis : 29  
MARS - 12 AVRIL - 26 AVRIL - 10 MAI

SECTEUR OUEST : les lundis : 27 MARS  
- 10 AVRIL - 24 AVRIL - 8 MAI

À COMPTER DU 22 MAI, LA CUEILLETTE SE  
FERA À TOUTES LES SEMAINES JUSQU'AU  
25 SEPTEMBRE.

## Collecte sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

13 MARS - 27 MARS - 10 AVRIL - 24 AVRIL - 8 MAI -

22 MAI - 5 JUIN



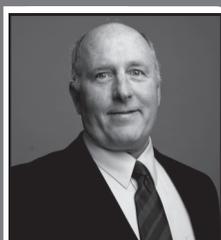
**Parise Cormier, mairesse**  
Tél. : 418 456-5221  
sflnmaire@icloud.com



**Robert Pilote, conseiller district #1**  
Tél. : 418 826-0973  
sflnd1@icloud.com



**Mark Cardwell, conseiller district #2**  
Tél. : 418 826-0771  
sflnd2@icloud.com



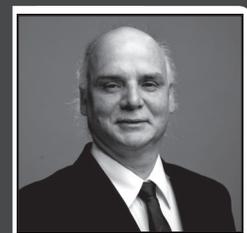
**Louise Thouin, conseillère district #3**  
Tél. : 581 982-7557  
sflnd3@icloud.com



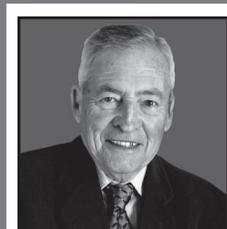
**Léopold Michel, conseiller district #4**  
Tél. : 418 826-3059  
sflnd4@icloud.com



**Réjean Morency, conseiller district #5**  
Tél. : 418 826-3260  
sflnd5@icloud.com



**Robert Paquet, conseiller district #6**  
Tél. : 418 826-2477  
sflnd6@icloud.com



**Numéros utiles**

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 1-877-346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :  
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 826-2507

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de musique Côte-de-Beaupré : 418 827-5151

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

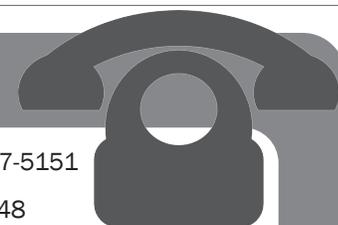
Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625



## Vie municipale en bref

### Pont-barrage

**D**e nouveau cette année, les travaux de réfection du pont barrage enjambant la rivière Jean-Larose à la limite de Beaupré sont reportés. La Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), qui est pro-

priétaire du barrage, entend procéder d'ici cinq (5) ans à la démolition totale ou partielle du déversoir afin d'enlever la retenue d'eau pour que cet ouvrage ne soit plus considéré comme un barrage.

Étant donné que le pont prend appui sur le barrage, des discussions ont lieu présentement avec le MTQ pour convenir d'un plan d'action et d'un échéancier.

### Fresque

**E**n 2016, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'est associée à Sautozieux Création pour concevoir une fresque qui ornara les quatre murs extérieurs de l'église. Un comité technique a été formé pour élaborer un concept.

Ce comité était composé de Mesdames Colette Touchette, Huguette Fillion, Laurette Bilodeau et Messieurs Jean-Pierre Lévesque, Clément l'Heureux, Magella Paradis, Germain Tremblay et Claude Leclerc. Parmi ceux-ci, on retrouve trois membres du conseil de la Fabrique de la paroisse de Saint-Ferréol-les-Neiges. Les discussions ont permis de dégager les éléments centraux qui serviront de base à Sautozieux Création pour la conception

de la fresque. Ce sont l'histoire et l'identité de la municipalité qui ont été choisis. Le concept prévoit une murale qui ornara toute la façade de l'église de même qu'une série de peintures représentant différents thèmes sur les autres murs.

Le budget pour la réalisation de ce projet est évalué à 96 750\$. Des démarches ont été effectuées auprès de partenaires et d'organismes publics afin d'obtenir de l'aide financières. Le montage financier du projet est le suivant :

- ◆ Caisse populaire Côte-de-Beaupré : 15 000 \$
- ◆ Boralex : 15 000 \$

- ◆ MRC (Fonds de développement régional) : 20 000 \$
  - ◆ MRC (Fonds de développement des territoires) : 33 400 \$
  - ◆ Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles : 1 000 \$
  - ◆ Ministère de la Culture et des Communications : 500 \$
  - ◆ Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges : 11 850 \$
- Total : 96 750 \$

L'entente pour la réalisation de la fresque a été signée en février 2017 et il est prévu que les travaux seront complétés à la fin de l'été 2017.

### Panneau d'arrêt rue du Rocher

**E**n 2015, la municipalité a entrepris l'installation de balises de réduction de vitesse dans les rues plus achalandées. La première année, elle en a installé trois et, depuis, elle en ajoute trois nouvelles à chaque année. Ces balises sont mises en place au printemps et enlevées à l'automne pour s'assurer qu'elles ne nuisent pas aux travaux de déneigement ou soient abîmées lors de ceux-ci. On observe que les automobilistes ont tendance à réduire leur vitesse dans les rues où elles ont été installées.

Par le passé, la municipalité a installé des panneaux d'arrêt à certaines intersections pour obtenir le même résultat, entre autres sur la rue du Rocher à l'intersection de la rue des Pierres. Depuis, une balise a aussi été placée sur la rue du Rocher, tout près du panneau d'arrêt. Puisque la balise et le panneau d'arrêt ont été installés aux mêmes fins, la municipalité prévoit enlever le panneau d'arrêt lors de la pose de la balise au printemps.

### Avertisseur de fumée

Saviez-vous que les avertisseurs de fumée ont une date de péremption? En effet, la durée de vie d'un avertisseur de fumée n'est pas éternelle. À tous les dix (10) ans, il doit être remplacé afin de prévenir un mauvais fonctionnement.



## Départ à la retraite de M. Rock Lajeunesse

À la fin de l'année 2016, Monsieur Rock Lajeunesse a pris sa retraite à titre de chef pompier de la brigade de Saint-Ferréol-les-Neiges. Monsieur Lajeunesse était en poste à ce titre depuis juin 1991. Il avait joint les rangs de la brigade en mai 1979, à titre de pompier. Depuis janvier, Monsieur Marc Racine a pris la relève de Monsieur Lajeunesse à titre de chef pompier.

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et la brigade des pompiers remercient Monsieur Lajeunesse pour ses 37 années de service auprès de la communauté et pour le travail effectué.



## Jardins communautaires : lots disponibles

Pour la deuxième année, la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges met à la disposition de ses citoyens un jardin communautaire composé de plusieurs lots à attribuer (15'X15'). Si cette initiative vise à permettre l'accès à des fines herbes et des légumes frais à moindre coût, elle offre également aux participants l'opportunité de côtoyer des gens qui ont le même intérêt qu'eux pour le jardinage.

Si vous souhaitez réserver un lot pour l'été 2017, veuillez écrire à [info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca) ou appelez au 418-826-2253 poste 110.

Prendre note qu'il est possible que l'attribution se réalise par tirage au sort et qu'une liste d'attente soit créée.



## Infolettre

Depuis l'an passé, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges envoie périodiquement une infolettre pour informer les résidents d'évé-

nements, d'activités, de travaux, de projets, de réunions, ... Nous avons maintenant plus de 700 inscrits à notre liste de diffusion.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, nous vous invitons à le faire en vous rendant sur notre site internet : [www.saintferreollesneiges.qc.ca](http://www.saintferreollesneiges.qc.ca).

## Erratum - Concours Fleurir l'automne

Une erreur s'est glissée dans la dernière édition du Sommet. Dans la liste des gagnants, c'est le nom de Madame Claire Guilbault (25, rue du Pommier) qui aurait dû apparaître dans la catégorie Résidence, boîte à fleurs. Félicitations à Madame Guilbault et toutes nos excuses.



### Abri hivernal et ouvrage hivernal de protection des végétaux

**A**près le 15 mai, un abri hivernal ou un ouvrage hivernal de protection des végétaux doit être entièrement enlevé (toile, panneaux, structures), démantelé et rangé de manière à être non visible de la voie publique.

### Délai d'émission des permis

**C**onsidérant le nombre de secteurs assujettis au règlement sur les PIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale), le délai d'émission d'un permis peut être de 4 à 8 semaines, tout dépendant du moment

où est déposée la demande.

Les demandes sont traitées selon l'ordre de réception et l'analyse débute lorsque le dossier est complet, soit lorsque tous les documents et informations néces-

saires, ainsi que le paiement, sont déposés au service d'urbanisme.

Pour toute information appeler au 418-826-2253 poste 122.

### Horaire du service d'urbanisme

**L**e mardi et le jeudi, notre équipe se consacre à l'étude des dossiers et aux inspections afin de mieux vous servir et ne peut donc malheureusement pas vous rencontrer. Vous pouvez toutefois nous contacter en tout temps par téléphone au 418-826-2253 poste 122 ou par courriel à l'adresse [urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca).

## Offre d'emploi

EMPLOI ÉTUDIANT – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN (40 heures / semaine)

#### SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du chef d'équipe et d'une façon non limitative, le journalier doit:

Exécuter les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments, des équipements, des parcs et des immeubles municipaux dans le respect des normes de santé sécurité et des procédures en vigueur au sein de la municipalité;

#### QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Secondaire V;
- Posséder un permis de conduire valide, classe 5 (attestation à fournir);
- Sens des responsabilités;
- Bonne capacité à travailler en équipe;
- Autonomie et jugement;
- Disponibilité;
- Doit retourner aux études à temps plein à l'automne;

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Période d'emploi : mai à août 2017;
- Salaire initial : 17,35 \$ l'heure

(Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes)



Municipalité de  
**Saint-Ferréol-les-Neiges**

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard le 24 mars 2017 à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges  
33 rue de l'Église  
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) GOA 3R0

Ou par courriel à : [directeur@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:directeur@saintferreollesneiges.qc.ca)



**SAVIEZ-VOUS QUE...**

Le gouvernement du Québec s'est doté d'une Politique de gestion des matières résiduelles ambitieuse afin de réduire au maximum la quantité de déchets produits?

La politique cible notamment certaines matières résiduelles nuisibles lorsqu'elles sont éliminées et, surtout, celles qui ont un fort potentiel de valorisation. D'ici 2020, le gouvernement aura complètement banni de l'élimination la matière organique (les déchets de table, les résidus verts, les boues municipales, etc...), ainsi que le carton, le papier et le bois. C'est aux municipalités et aux MRC qu'a été confiée la responsabilité de trouver les moyens nécessaires afin de les retirer graduellement de l'élimination et de respecter ces bannissements.

**QU'AVONS-NOUS FAIT...**

Et bien, comme la tâche est grande et que les acteurs impliqués sont multiples, la MRC a réalisé une démarche de planification ouverte et concertée afin de mieux prioriser les enjeux et les défis propres à notre territoire dans l'atteinte des exigences gouvernementales. Ainsi, plus de 550 personnes ont contribué à bonifier la réflexion, tant des citoyens que des entrepreneurs de collecte, des centres de tri, des entreprises et des institutions. Finalement, la MRC a adopté à l'automne dernier la Stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles.

En tant que mairesse et préfet, je suis très fière de dire que nous allons contribuer à l'effort collectif pour atteindre les cibles de valorisation de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) ainsi que celles du gouvernement du Québec. Vous comprenez qu'il y avait une urgence à agir, le statu quo n'était pas une option!

**DONC, QUE CONTIENT EN GROS NOTRE STRATÉGIE?**

Ainsi, nous avons élaboré une planification sur 10 ans à partir des prémisses suivantes : nous voulons améliorer notre performance environnementale et bonifier les services existants, mais à la hauteur des moyens financiers d'une collectivité de 28 000 habitants. C'est là que le mot « stratégie » prend tout son sens, afin de déployer les efforts qui fourniront le maximum de résultats. Ainsi, la Stratégie prévoit l'optimisation de notre gestion actuelle, notamment par la réduction des distances de transport et l'augmentation des quantités de matières gérées localement. Elle inclut aussi l'ajout de ressources disponibles pour informer, sensibiliser et éduquer la population. Elle comprend également la mise en place d'incitatifs et de mesures pour mieux accompagner la population, augmenter la participation et assurer le succès des moyens mis en place.

**PAR QUOI COMMENCE-T-ON? LES MATIÈRES ORGANIQUES ET LE BAC BRUN**

La collecte des matières organiques est l'enjeu majeur des prochaines années et son démarrage est prévu pour 2018 dans les résidences et pour 2019 dans les commerces et institutions sur tout le territoire de la MRC. Déjà plus de 2 millions de québécois utilisent le bac brun dont plusieurs MRC et villes dans la grande région de Québec. Nous accusons un certain retard à cet égard.

Si l'on considère l'ensemble des matières compostables, on estime qu'elles représentent environ 68% de ce que l'on trouve toujours dans les ordures ménagères. Si nous récupérons uniquement 30% de ces matières, nous pouvons faire des économies directes sur la gestion des déchets en plus de rencontrer dès les premières années les objectifs gouvernementaux et métropolitains. Et que dire des effets directs sur l'environnement : nous observerons une diminution de plus de 30% des gaz à effet de serre émis actuellement par les matières organiques dans nos sites d'enfouissement!

**LE BAC BLEU...**

Depuis plusieurs années, nous avons implanté la collecte sélective des matières recyclables (bac bleu). Les résultats démontrent que le défi est encore grand spécifiquement pour les commerces et institutions de notre territoire ainsi que pour tous les secteurs de villégiature ou touristiques. Vingt-et-un pourcent des ordures ménagères sont actuellement composées de matières recyclables. Des efforts spécifiques et adaptés seront déployés pour mieux accompagner les secteurs offrant une moins bonne performance.

**ÉCOCENTRE RÉGIONAL ET RECYCLERIE**

Deux autres actions importantes de notre stratégie : l'implantation d'un écocentre régional et d'une recyclerie. Nous avons déjà un écocentre municipal mais il est réservé strictement au secteur résidentiel. Pensons rapidement aux résidus issus du secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition : ces matériaux peuvent facilement être détournés du site d'enfouissement, récupérés et revalorisés. Les entreprises du territoire n'ont aucun endroit pour disposer de leurs huiles usées, leurs néons ni des autres produits dangereux qui nécessitent une élimination sécuritaire.

Quant à la recyclerie, celle-ci arriverait dans environ 5 à 6 ans. Plusieurs catégories de matières résiduelles peuvent faire l'objet de réemploi, c'est le cas des textiles, des résidus encombrants (meubles, électroménagers, etc.) et de certains articles de construction. Pour le moment, le réemploi est surtout volontaire. La gestion des résidus encombrants est déficiente, car la presque totalité des articles collectés et gérés par les écocentres municipaux sont directement éliminés au site d'enfouissement, sans valorisation possible. Avoir une recyclerie et permettre un ou plusieurs comptoirs de service pour la revente d'articles de seconde main, n'est-ce pas une bonne idée!

**EN CONCLUSION...**

À terme, il y a des économies importantes à faire en mettant en place cette Stratégie régionale concertée de gestion des matières résiduelles rapidement. De plus, moins il y a de déchets à collecter dans les poubelles, plus les municipalités reçoivent une somme importante en redevances gouvernementales. D'ailleurs, à partir de 2017, les municipalités qui n'ont pas mis en place la collecte des matières organiques seront pénalisées sur leurs redevances annuelles....La stratégie va nous permettre de rencontrer nos objectifs en plus de participer à un effort collectif et durable pour l'environnement au bénéfice de la planète et à celui de nos enfants.

*Larise Cormier*, mairesse



◆ Avec le départ à la retraite de Madame Christine Tremblay, la MRC de La Côte-de-Beaupré a procédé à l'engagement d'une nouvelle adjointe administrative. La candidate retenue est Madame Béatrice Pauly, qui était secrétaire à la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

◆ La stratégie régionale concertée de gestion des matières résiduelles de la MRC de La-Côte-de-Beaupré a été adoptée. L'objectif de cette politique est d'éliminer 602 kilogrammes par habitant par année, ce qui représente une baisse d'environ 20% des quantités éliminées pour le territoire.

◆ La MRC s'est engagée à soutenir la mise en œuvre de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale pour une période de trois (3) ans pour un montant total de 55 420 \$.

◆ Dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL), la MRC devait identifier les tronçons du réseau routier de son territoire qui ne relevaient pas du MTQ et qu'elle jugeait prioritaires. La sélection se faisait en fonction de critères socio-économiques. Les routes retenues étaient classées de catégorie 1 ou 2. Pour Saint-Ferréol-les-Neiges, le tronçon de l'avenue Royale situé entre la rue de l'Église et la limite de Saint-Tite-des-Caps, d'une longueur de 7.78 km, a été désigné route locale 1. Les facteurs pris en compte ont été : route de contournement, interconnexion réseau supérieur et maintien de la pérennité des liens de transit.

◆ Le budget 2017 a été adopté en novembre 2016, les enveloppes se répartissent ainsi :

**Partie I :** Administration générale, schéma de couverture de risques, transport adapté, aménagement du territoire, développement économique et gestion des programmes. 3 965 226 \$

**Partie II :** Évaluation foncière 404 250 \$

**Partie III et IV :** Internet haute vitesse et vente pour taxes 58 446 \$

**Partie V :** Cour municipale 1 534 500 \$

**Partie VI :**

Fonds de développement régional 4 665 785 \$

Budget TNO 613 334 \$

◆ À partir des sommes provenant des redevances d'exploitation des éoliennes, la MRC de La Côte-de-Beaupré a constitué un fonds visant à soutenir le développement régional. Il est prévu que les montants de ce fonds soient répartis de la manière suivante :

⇒ Fonds régional 20%

⇒ Fonds partie est de la MRC (Saint-Tite-des-Caps, Saint-Ferréol-les-Neiges, Beaupré, Saint-Joachim, Sainte-Anne-de-Beaupré et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente) 40%

⇒ Fonds partie ouest de la MRC (Boischatel, l'Ange-Gardien, Château-Richer) 40%

Au cours de la période s'étendant de septembre à décembre 2016, la MRC a accordé de l'aide financière aux projets suivants :

#### Fonds régional

1- Rénovation de l'aire d'accueil - Forêt Montmorency

Coût du projet : 504 542 \$

Contribution du fonds (sur 2 ans) : 90 000 \$

2- Centre des congrès au Mont-Sainte-Anne

Coût du projet : 3 750 000 \$

Contribution du fonds (sur 5 ans): 750 000 \$

#### Fonds partie Est

1- Destination Mont-Sainte-Anne

Coût du projet : 1 292 000 \$

Contribution du fonds (sur 3 ans): 450 000 \$



2- Mise en valeur du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré

Coût du projet : 450 000 \$

Contribution du fonds (sur 2 ans) : 300 000 \$

3- Revitalisation du village de Saint-Ferréol-les-Neiges - Mise en valeur de l'église et du presbytère

Coût du projet : 492 500 \$

Contribution du fonds : 215 000 \$

4- Sentier des Caps - Honoraires professionnels reliés au projet de bâtiment et assistance juridique concernant la problématique de sol contaminé

Coût du projet : 65 000 \$

Contribution du fonds : 65 000 \$

5- Projet de piscine intermunicipale dans l'est - Actualiser l'étude existante pour l'implantation et la construction d'une piscine

Coût du projet : 25 000 \$

Contribution du fonds : 25 000 \$

#### Fonds partie Ouest

6- Parc des loisirs de Château-Richer

Coût du projet : 2 185 259 \$

Contribution du fonds : 550 000 \$

7- Chalet des loisirs de Château-Richer

Coût du projet : 1 329 900 \$

Contribution du fonds : 175 000 \$

8- Aménagement d'un parc riverain Espace Filion - l'Ange Gardien

Coût du projet : 1 500 520 \$

Contribution du fonds : 121 034 \$



## Faits saillants

Le budget global passe de 5 930 300 \$ à 6 037 300 \$ en 2017, soit une augmentation de 107 000 \$ ou 1,80 %.

## Dépenses

Le total des dépenses se répartit en trois grandes fonctions :

◆ Les charges ou dépenses de fonctionnement avant amortissement s'élèvent à 5 208 500 \$ ou 86,27 % des revenus. Ce montant des dépenses représente une augmentation de 153 400 \$ soit 3,03 % par rapport au budget

2016. Cette augmentation des dépenses s'explique par l'embauche d'un contremaître aux travaux publics et les services juridiques.

◆ Les autres activités financières, qui incluent le remboursement en capital des emprunts, pour un montant de 886 900 \$.

◆ Les affectations constituées du remboursement des engagements au fonds de roulement, au montant de 13 200 \$ et de l'utilisation du surplus accumulé de 71 300 \$.

Nous vous présentons, ci-dessous, le budget de fonctionnement pour l'année financière 2017 :

## Résultats

	BUDGET 2017 \$	BUDGET 2016 \$	RÉEL 2015 \$	RÉEL 2014 \$	RÉEL 2013 \$	ÉCART (2017 VERSUS 2016) \$ %	
<b>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 037 300</b>	<b>5 930 300</b>	<b>6 198 534</b>	<b>5 553 353</b>	<b>7 085 010</b>	<b>107 000</b>	<b>1,80%</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Administration générale	989 500	880 400	862 468	797 152	1 184 774	109 100	12,39%
Sécurité publique	755 700	761 000	723 238	752 429	697 346	(5 300)	-0,70%
Transport	1 389 300	1 300 400	1 142 941	1 288 305	1 264 415	88 900	6,84%
Hygiène du milieu	891 500	932 200	958 153	955 173	899 349	(40 700)	-4,37%
Santé & bien-être	5 000	5 000	5 000	5 007	3 000	0	0,00%
Aménagement, urbanisme & développement	418 700	415 900	404 120	374 467	314 221	2 800	0,67%
Loisirs & culture	519 100	498 000	456 006	468 579	368 296	21 100	4,24%
Frais de financement	239 700	262 200	251 592	333 182	388 468	(22 500)	-8,58%
<b>TOTAL - DÉP. DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 208 500</b>	<b>5 055 100</b>	<b>4 803 518</b>	<b>4 974 294</b>	<b>5 119 869</b>	<b>153 400</b>	<b>3,03%</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>828 800</b>	<b>875 200</b>	<b>1 395 016</b>	<b>579 059</b>	<b>1 965 141</b>	<b>(46 400)</b>	<b>-5,30%</b>
<b>REMBOURSEMENT DE LA DLT &amp; AFFECTATIONS</b>							
Acquisition d'immobilisation	166 400	238 000				(71 600)	-30,08%
Remboursement de la dette à long terme	720 500	713 400	651 860	2 994 800	1 020 900	7 100	1,00%
Surplus accumulé	(71 300)	(149 700)			(1 350 564)	78 400	0,00%
Fonds réservés	13 200	73 500	174 629	94 554	103 339	(60 300)	-82,04%
<b>TOTAL - DLT &amp; AFFECTATIONS</b>	<b>828 800</b>	<b>875 200</b>	<b>826 489</b>	<b>3 089 354</b>	<b>(226 325)</b>	<b>(46 400)</b>	<b>-5,30%</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>568 527</b>	<b>(2 510 295)</b>	<b>2 191 466</b>	<b>0</b>	<b>-</b>

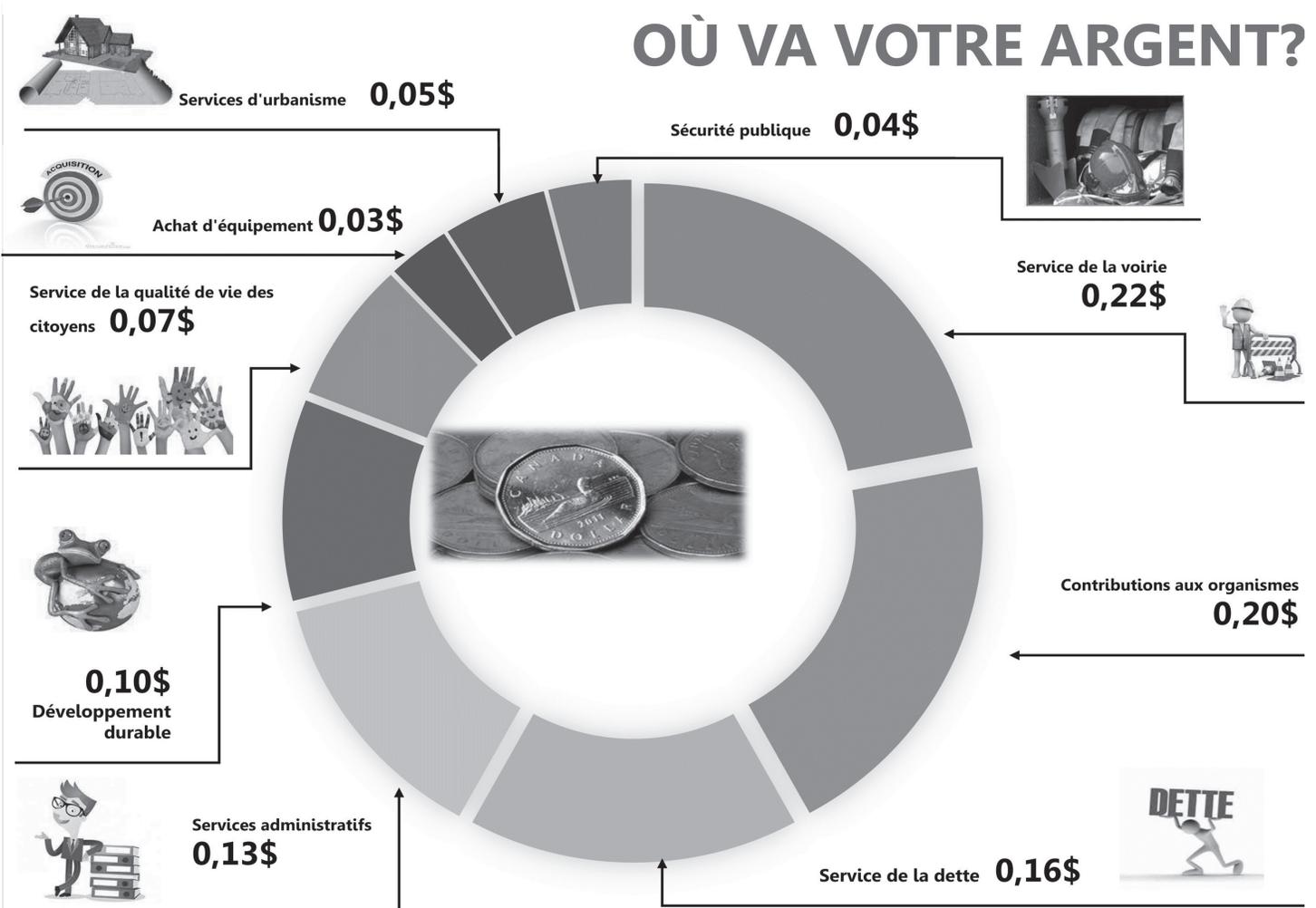


## Impact sur le compte de taxes

Le budget global de 6 037 300 \$ est réparti par type de dépenses de fonctionnement. Voici les principales sources des dépenses que l'on retrouve par catégorie :

TYPE DE DÉPENSE	DESCRIPTION
Service de la voirie	Salaires, déneigement, matériaux
Développement durable	Salaires, usine de traitement des eaux usées, enlèvement des ordures et sites d'enfouissement
Service de la dette	Remboursement du capital et des intérêts des prêts à l'ensemble et à une partie des contribuables
Sécurité publique	Suret� du Qu�bec et salaires des pompiers
Services administratifs	Salaires des �lus et du personnel administratif, honoraires professionnels
Contributions aux organismes	MRC de La-C�te-de-Beaupr�, Communaut� m�tropolitaine de Qu�bec, Ar�na et subventions
Service de la qualit� de vie des citoyens	Salaires, terrain de jeux, biblioth�que
Service d'urbanisme	Salaires et services professionnels
Achat d'�quipement	Achat rembours� par le fond de parc et terrain de jeux et/ou le fond de roulement

Pour vulgariser le plus possible l'impact sur le compte de taxe, le tableau suivant vous d montre le c t pour chaque dollar d pens .



## Infos

**D**ernièrement, vous avez reçu votre compte de taxes municipales. Celui-ci est daté du 17 février 2017 et pour ceux dont le compte dépasse 300 \$, il est possible de le payer en 3 versements, le premier versement est dû le 21 mars 2017 et les deux autres sont exigibles les 21 juin et 21 septembre 2017 et les montants sont

indiqués sur les coupons au bas du compte de taxe. Pour les comptes de taxes dont le montant est inférieur à 300 \$, le paiement est exigible le 21 mars 2017.

Les dates d'échéances doivent être respectées intégralement. Tout versement

reçu après ces dates porte intérêt au taux de 12% l'an et, en plus, une pénalité de 5% l'an s'applique.

Pour éviter tout oubli, il est suggéré de nous faire parvenir, lors du premier versement, des chèques postdatés aux dates indiquées pour les autres versements.

## Taux de taxes

CATÉGORIE	BUDGET 2017	RÉEL 2016	RÉEL 2015	RÉEL 2014	ÉCARTS	
	\$	\$	\$	\$	\$	%
Taxe foncière résidentielle	0,5750	0,6140	0,6025	0,5750	(0,0390)	-6,35%
Taxe foncière non-résidentielle	0,9865	1,1080	1,0782	1,0290	(0,1215)	-10,97%
Taxe foncière agricole	0,5750	0,6140	0,6025	0,5750	(0,0390)	-6,35%
Taxe foncière industrielle	0,9865	1,1080	1,0782	1,0290	(0,1215)	-10,97%
Taxe foncière terrain non-aménagé avec service	0,7855	0,8525	0,8525	0,5750	(0,0670)	-7,86%
Taxe foncière terrain non-aménagé sans service	0,5750	0,6140	0,6025	0,5750	(0,0390)	-6,35%
<b>Taux par 100\$ d'évaluation</b>						

## Tarifification

TARIFICATION	BUDGET 2017	RÉEL 2016	RÉEL 2015	RÉEL 2014	ÉCARTS	
	\$	\$	\$	\$	\$	%
Eau	84	85	101	110	(1)	-1,18%
Assainissement des eaux	105	117	113	98	15	-10,26%
Ordures ménagères	142	151	156	162	(5)	-5,96%
Matières recyclables	25	27	31	29	2	-7,41%
<b>TOTAL TARIFICATION</b>	<b>356</b>	<b>380</b>	<b>401</b>	<b>399</b>	<b>11</b>	<b>-6,32%</b>
<b>Taxe de secteur - Eau &amp; Égout</b>	<b>174</b>	<b>192</b>	<b>196</b>	<b>183</b>	<b>(4)</b>	<b>-9,38%</b>



## CAMPS DE JOUR

### Programme Les Explorateurs (4 à 10 ans) - du 26 juin au 11 août 2017

Le camp de jour se déroulera au Camping Mont-Sainte-Anne qui est niché dans un décor naturel enchanteur au bord de la rivière Jean Larose. Les jeunes pourront profiter du lac et de son environnement de verdure et de tranquillité à quelques minutes de la montagne.



#### Qu'est-ce que le programme Les Explorateurs ?

Une programmation de qualité; des thématiques originales; une équipe d'animation dynamique et formée; un accès exclusif dans les prix; le transport en autobus offert gratuitement; un service de garde de 7 h à 8 h 30 et de 16 h à 17 h 30.

Nous offrons la possibilité d'inscrire vos enfants à temps partiel ou à temps plein et aussi nous vous offrons des tarifs à la semaine. Voici donc le détail :

#### 3 JOURS / SEMAINE

- À la semaine : 45 \$
- 6 semaines : 180 \$
- 7 semaines : 200 \$

#### 5 JOURS / SEMAINE

- À la semaine : 55 \$
- 6 semaines : 220 \$
- 7 semaines : 240 \$

- ◆ 15% de rabais pour l'inscription d'un 2<sup>e</sup> enfant.
- ◆ 30% de rabais pour l'inscription d'un 3<sup>e</sup> enfant, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> enfant.
- ◆ Les tarifs sont majorés de 50% pour les résidents des autres municipalités.

Les options vélo et danse vont probablement faire partie de la programmation du camp de jour. Nous communiquerons avec vous prochainement à ce sujet.

### Programme Ados-Aventure (11 à 13 ans) - du 26 juin au 10 août 2017

Cet été encore, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'associe à la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pour le programme Ados-Aventure. À raison de quatre jours par semaine (lundi au jeudi) pour une période de sept semaines, les mordus de sports, d'arts, d'aventures ou encore de sensations fortes passeront un été « tripant » avec une équipe d'animation des plus dynamique ! Plaisir garanti !



**COÛT :** À la semaine : 70 \$ Pour 7 semaines : 280 \$

### Inscriptions via Qidigo

Deux possibilités :

- ◆ Via la plateforme Qidigo à compter du lundi 1<sup>er</sup> mai 2017.
- ◆ En se présentant à l'Hôtel de Ville le mercredi 17 mai 2017 de 18 h 30 à 20 h.
- ◆ Date limite d'inscription : le vendredi 2 juin 2017.

### Enfants avec besoins d'accompagnement

Veillez prendre note que si votre enfant a des besoins particuliers et qu'il a besoin d'être accompagné par un animateur spécialisé au camp de jour « Les Explorateurs », vous devez contacter le directeur du service des loisirs afin de déterminer une date de rencontre et compléter un formulaire d'information. La date limite pour effectuer une demande d'accompagnement est le **25 mars**. Pour davantage d'informations, contacter monsieur Martin Pouliot au 418 826-2253, poste 113 ou à [loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca).



## Offres d'emploi

### ANIMATEUR(TRICE)S – CAMP DE JOUR “LES EXPLORATEURS” (4 À 10 ANS)

Nombre de postes disponibles : 2

#### Principales tâches :

- ◆ Planifier, organiser et réaliser des activités récréatives pour les enfants;
- ◆ Assurer l'encadrement et la sécurité des enfants;
- ◆ Être en mesure de communiquer adéquatement avec les enfants, les animateurs et les parents.

#### Exigences :

- ◆ Être âgé(e) de 15 ans au 1<sup>er</sup> juin 2017;
- ◆ Être disponible de la fin juin à la mi-août;
- ◆ Être disponible à suivre une formation durant une fin de semaine au mois de mai;
- ◆ Participer et être présent tout au long de la semaine de pré-camp et lors des rencontres d'équipe.

#### Profil recherché :

- ◆ Aimer travailler avec les enfants;
- ◆ Mature et autonome;
- ◆ Dynamique et créatif;
- ◆ Avoir du leadership et de l'initiative;
- ◆ Responsable et organisé;
- ◆ Avoir de la facilité à communiquer.

**Durée :** environ 9 semaines

**Salaire :** 11,75 \$/heure



#### MODALITÉS POUR POSTULER :

Les personnes désireuses de postuler pourront se procurer une « Demande d'emploi » à l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges, 33, rue de l'Église, ou faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 mars 2017. La priorité sera accordée aux étudiant(e)s résidant(e)s de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Martin Pouliot, directeur des loisirs, au 418-826-2253 poste 113 ou à l'adresse, loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.

### ACOMPAGNATEUR(TRICE)S – CAMP DE JOUR “LES EXPLORATEURS” (4 À 10 ANS)

Nombre de postes disponibles : 2

#### Principales tâches :

- ◆ Intégrer un enfant ayant des besoins particuliers dans un groupe d'enfants du même âge;
- ◆ Participer aux activités du camp de jour et à la vie du camp;
- ◆ Assurer l'encadrement et la sécurité de l'enfant;
- ◆ Être en mesure de communiquer adéquatement avec l'enfant, les animateurs et les parents.

#### Exigences :

- ◆ Être âgé(e) de 17 ans au 1<sup>er</sup> juin 2017;
- ◆ Être disponible de la fin juin à la mi-août;
- ◆ Être disponible à suivre une formation durant une fin de semaine au mois de mai;
- ◆ Participer et être présent tout au long de la semaine de pré-camp et lors des rencontres d'équipe.

#### Profil recherché :

- ◆ Patience et empathie;
- ◆ Dynamisme et facilité d'animation;
- ◆ Bonne capacité d'adaptation;
- ◆ Faire preuve d'autonomie;
- ◆ Créativité et débrouillardise;
- ◆ Être fiable et disponible;
- ◆ Posséder un bon leadership;
- ◆ Posséder un bon esprit d'équipe;

**Durée :** environ 9 semaines

**Salaire :** à déterminer



## Pensez à votre carte VIP pour la saison estivale!

### QUI A ACCÈS À LA CARTE ?

L'entente prévoit que tous les résidents permanents peuvent obtenir une carte VIP. Les propriétaires non résidents y ont également droit. Selon le cas, une preuve de résidence (ex : permis de conduire) ou de propriété (ex : compte de taxes municipales) doit être fourni. Les conjoints et les enfants des propriétaires non résidents peuvent également avoir droit à la carte. Cependant, ils doivent fournir une preuve que leur adresse permanente est la même que celle du propriétaire.

### À QUOI AVEZ-VOUS DROIT ?

- ◆ Utiliser le sentier de vélo Jean-Larose;
- ◆ Accès à la piste multi fonctionnelle et au lac pour la baignade qui se trouvent au Camping Mont-Sainte-Anne;
- ◆ Obtenir 20% de réduction sur la location d'un emplacement de camping (tarif journalier) entre le 1er mai et le 20 juin et entre le 3 septembre et le 13 octobre à l'exception des vendredis,

samedis et dimanches, des congés fériés de la fête des Patriotes et de l'Action de grâce.

### OÙ VOUS ADRESSER ?

Pour vous procurer l'accès VIP vous devez vous présenter au service à la clientèle du Mont-Sainte-Anne. Celui-ci est situé au rez-de-chaussée de l'édifice abritant la boutique Sport Alpin.

## Club de marche Côte de Beauré

**L**a Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte de Beauré (CSRCDDB) est heureuse d'annoncer la création d'un club de marche sur la Côte de Beauré. En effet, c'est mercredi le 8 février 2017 lors d'une assemblée générale de la Corporation que le projet « Club de marche Côte de Beauré » a été approuvé.

Voici quelques précisions sur le fonctionnement du club de marche.

### OBJECTIFS

Le club de marche vise les objectifs suivants :

- ◆ Promouvoir la marche en sentier en offrant des sorties organisées et encadrées ;
- ◆ Motiver les gens à marcher de façon assidue ;
- ◆ Améliorer la condition physique ;
- ◆ Favoriser le contact avec la nature et la découverte du territoire de la Côte de Beauré et de Charlevoix ;
- ◆ Favoriser les échanges entre les membres.

### TYPES D'ACTIVITÉS

Les activités organisées par le club sont des randonnées pédestres en forêt et en milieu urbain, à pied et/ou en raquettes.

### TERRITOIRE CIBLÉ

Les randonnées du club se réalisent principalement dans les secteurs suivants : sentiers du Mont Ste-Anne, dans Saint-Ferréol-les-Neiges (rang Saint-Julien, Mes-tachibo et l'arrière-pays), du Cap Tourmente, des Sentiers des Caps de Saint-Tite-des-Caps et du Massif de Charlevoix. Parfois le club organise des randonnées à l'extérieur de la région.

### CLIENTÈLE CIBLÉE ET ORGANISATION DES SORTIES

Les membres, retraités ou sur le marché du travail, de tous les groupes d'âge, sont capables d'effectuer des marches en forêt dont la distance varie habituellement entre 6 et 12 km. Les sorties se font normalement en matinée, sur semaine et aussi en fin de semaine. Chaque invitation de sortie comprend toutes les informations nécessaires sur la nature de la sortie, la distance et la durée ciblée, ses difficultés et le matériel nécessaire, le lieu de la rencontre, le coût du site de la randonnée s'il y a lieu, etc. Nos amis canins en laisse sont bienvenus, là où les sentiers les autorisent.

C'est l'organisateur de la randonnée qui fixe le rythme de celle-ci. Le club ne planifie pas ses sorties pour l'entraînement mais pour la contemplation même si quelques sorties requièrent un rythme plus soutenu en raison de la distance et de la topographie du terrain.



### TARIFICATION

Les frais d'abonnement au club sont les suivants :

- ◆ Membre individuel: 20 \$/année ;
- ◆ Membre familial: 30 \$/année (conjoint et enfants aux études) ;
- ◆ M e m b r e o c c a s i o n n e l : 5 \$/marche/personne.

Pour la première année d'opération, la carte de membre couvre la période du 8 février 2017 au 31 mars 2018.

Pour plus d'informations concernant le club de marche, consultez le blogue à l'adresse suivante : <http://clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/>

Par : Luc Legendre,  
luc.legendre@icloud.com



**Activités du Comité voyages de St-Joachim pour l'été 2017, en collaboration avec Groupe Voyages Québec.**

**1** 8 au 22 mai 2017, du jeudi au lundi, Washington Express, 5 jours, 4 repas, 819 \$ en occupation double.

J 1 Québec-Montréal-Mount Laurel. J 2 Washington (2 nuits) : Smithsonian Institut est un complexe de musées et de centre de recherche, soirée libre au quartier historique de Georgetown. J 3 Washington, tour de ville, découverte de plusieurs attraits, dont le Washington Monument et le Capitole, siège du Congrès, arrêt au Lincoln Memorial. J 4 Washington-Mount Laurel, visite de la plantation de Mount Vernon et temps

libre au centre historique d'Alexandria. J 5 Mount Laurel-Montréal-Québec. 20 places, Passeport obligatoire. Dépôt de 100 \$ à la réservation.

avoir droit au coupon repas. Paiement avant le 29 avril.

11 juin 2017, dimanche, Brunch musical au Domaine Forget et Casino de Charlevoix, 79 \$, un jour, 2 repas. 54 places

AM: Durant de buffet savoureux avec une vue imprenable sur le St-Laurent, agrémenté par des musiciens talentueux. PM: Temps libre au Casino de Charlevoix, souper au Manoir Richelieu. Il est obligatoire d'avoir la carte privilège (gratuite avec carte d'identité avec photo) pour

D'autres forfaits voyage sont disponibles, pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec : Marcel 418-827-3362, Anne-Marie 418-827-2005, Gisèle 418-827-4690, Charlotte 418-827-5132, Ghislaine 418-827-2438, Mario 418-827-3183

N. B. Il faut ajouter 5 \$ par jour pour les pourboires si on n'est pas membre de l'Âge d'Or de St-Joachim. Le coût de membre est de 10 \$.



# INSCRIPTION 2017

CLUB CYCLISTE MSA  
MONT SAINTE-ANNE

## ÉCOLE DE VÉLO MSA (5 À 9 ANS)

Initiation et apprentissage dans un environnement amusant et sécuritaire.  
10 cours le dimanche matin ou après-midi

## AVENTURE (10 À 12 ANS)

Pour partir à l'aventure dans les sentiers du Mont-Sainte-Anne.  
10 cours le dimanche matin / Places limités

## ÉQUIPE MSA (À PARTIR DE 9 ANS)

Entraînement et compétition en cross-country, au niveau régional et provincial.

## RÉCRÉATIF ADULTE

**Vélo de montagne:** Sorties programmées et accompagnées les mardis, jeudis et dimanches.

**Vélo de route:** Sorties programmées et accompagnées les lundi, mercredis et week-ends (1 jours ou +).

Remise de 40\$  
pour les  
résidents de  
moins de 18 ans

INSCRIPTIONS EN LIGNE



ClubCyclisteMSA.com



## Cercle de fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges

**D**epuis janvier, le Cercle de fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges a repris ses activités après la pause du Temps des Fêtes. À l'automne, le Cercle avait organisé des cours de tricot, de crochet, de couture et de courtepoinette avec l'aide de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Cette fois, le Cercle offrira une initiation au tissage à des élèves du primaire. Des artisanes du Cercle réaliseront un projet simple de tissage avec les jeunes élèves intéressés qui fréquentent le service de garde après les heures de classe. Les membres du Cercle espèrent ainsi susciter l'intérêt des jeunes pour les arts traditionnels et transmettre à la nouvelle génération des connaissances qui sont un héritage du passé.



Le Cercle continue de tenir des assemblées mensuelles le troisième lundi de chaque mois afin de maintenir les liens, de partager l'information nouvelle et de mettre en commun les techniques acquises au fil des jours. Le Cercle procède aussi, au cours de ces assemblées, à des collectes de partage et remet les sommes recueillies à un organisme de la communauté, en l'occurrence le Comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges. Il poursuit aussi ses ateliers libres du lundi soir, de 19 h à 21 h, au 33, rue de l'Église. Les membres du Cercle s'y retrouvent pour réaliser des projets de toutes sortes. Ces ateliers sont ouverts gratuitement à tous ceux et à toutes celles qui désirent obtenir des conseils ou de l'aide dans la réalisation d'un projet d'arts textiles ou la réparation de vêtements. Les membres du Cercle s'unissent également pour poursuivre la réalisation du projet collectif de confection de chaussons destinés aux nouveaux baptisés de la communauté.



N'hésitez pas à venir rencontrer les artisanes du Cercle. Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec la présidente du Cercle, Mme Lauréanne Goulet, au 418-827-4753.

Régie Intermunicipale  
de l'Aréna Côte-de-Beaupré

**COURS DE  
GOLF  
2017**

**Mardi ou jeudi**  
18 h 30 à 20 h ou 20 h à 21 h 30  
Début 14 mars

### Cours personnalisés en groupes de 8 (max.) à l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne

- 4 semaines de leçons intérieures (1 h 30 chacune)
- Analyse de l'élan
- 4 pratiques libres supervisées (vendredi)
- Apporter votre équipement complet
- Matériel fourni si nécessaire
- Deux enseignants expérimentés à votre service
- Possibilité d'une séance supplémentaire sur le terrain (frais additionnels)

**Inscriptions**  
à l'Aréna Côte-de-Beaupré :  
Le mercredi 22 février 2017 de 18 h à 20 h  
ou entre 9 h et 16 h chaque jour  
aux numéros suivants :

Christian Blouin  
christian.blouin@csdps.qc.ca  
581 983-1391  
Jules Boies  
418 827-4150

#### Coût :

90 \$ / résidant 125 \$ / non-résidant 75 \$ / junior



**Association bénévole de la Côte-de-Beaupré****PROGRAMME D'IMPÔTS BÉNÉVOLES**

Depuis maintenant 20 ans, les bénévoles de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré font partie du Programme des Bénévoles. Issu d'une collaboration fédérale/provinciale, ce programme permet aux personnes dont les revenus sont faibles ou moyens, de profiter d'un service gratuit d'impôt ce qui leur permet de recevoir les sommes qui leur sont dues (TPS, crédit solidarité etc.) C'est dans la plus grande confidentialité que les bénévoles complètent vos rapports d'impôt avec un logiciel spécialisé. Par la suite, les données sont vérifiées et envoyées par internet. Les risques d'erreurs sont ainsi réduits au maximum.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :**

◆ Une personne seule	32 000 \$ et moins
◆ Un couple	40 000 \$ et moins
◆ Chaque personne à charge supplémentaire	2000 \$
◆ Un adulte avec un enfant	34 000 \$ et moins
◆ Chaque personne à charge supplémentaire	2000 \$

**COÛT DU SERVICE :**

- ◆ Gratuit

**POUR NOUS JOINDRE :**

11 025, Boul. Sainte-Anne-de-Beaupré, Local 7  
Beaupré, Québec  
GOA 1E0  
418-827-8780  
abcb@bellnet.ca  
www.associationbenevolecotedebeaupre.com



L'Association Bénévole Côte-de-Beaupré a pour mission de contribuer, par l'action bénévole, au maintien à domicile, à la qualité de vie et à la défense des intérêts des personnes aidées, tout en luttant contre la pauvreté.

**Marché aux puces**

Le printemps arrive, il sera bientôt temps de faire le ménage et de vous débarrasser de ce que vous avez en trop.

Ça tombe bien. Un MARCHÉ AUX PUCES est organisé par la municipalité. Celui-ci se déroulera samedi le 27 mai 2017, de 9 h à 16 h, au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1. Réservez vos tables dès maintenant au coût de 10 \$ pour la journée auprès de monsieur Martin Pouliot, au 418-826-2253 poste 113 ou à l'adresse : [loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca).

C'est donc le temps de mettre à votre agenda le 27 mai 2017 et de commencer à mettre de côté vos « vieilleries » qui peuvent avoir une deuxième vie dans les mains d'un autre.



**Activités du printemps et de l'été 2017****ACTIVITÉ : BIENVENUE BÉBÉ**

**Organisme :** Ressources Familiales Côte-de-Beaupré

**Description :** Des ateliers qui informent les parents sur des sujets par des spécialistes (pharmacienne, ostéopathe, orthophoniste, nutritionniste et ergothérapeute)

**Inscriptions :** Ressources Familiales Côte-de-Beaupré 418 827-4625 ou info@rfcb.ca

**Participants :** Parent et bébé de 0 à 18 mois

**Date :** Avril et Mai 2017 (date à confirmer)

Au centre communautaire 20 rue Fatima Est

Mercredi 10 heures à 11 heures 30 ou 13 heures 30 à 15 heures (horaire des spécialistes)

**ACTIVITÉ : LE POTAGER COLLECTIF**

**Organisme :** Ressources Familiales Côte-de-Beaupré

**Description :** Partage d'un lot de jardinage entre les participants de Ressources Familiales pour apprendre les techniques de jardinage. Une implication des familles au jardinage par le potager collectif de Saint-Ferréol-les Neiges et une supervision par la conseillère au jardin de RFCB.

**Inscriptions :** Ressources Familiales Côte-de-Beaupré 418 827-4625 ou info@rfcb.ca

**Participants :** Familles

**Date :** Avril à Octobre 2017 (Horaire à déterminer)



Les participants au jardin doivent participer au démarrage du jardin avec la plantation. Tout au long de l'été, les participants doivent faire des tâches liées à l'entretien et à la cueillette des aliments. Les participants ont le soutien d'une conseillère au jardin.

Pour l'inscription et de l'information communiquez à Ressources Familiales Côte-de-Beaupré 418-827-4625 ou info@rfcb.ca

**Friperie de la Côte**

**V**ous avez besoin de **bottes, de meubles, de vêtements, de jouets, de vaisselle, d'articles de sport...** Pourquoi ne pas aller faire un tour à la Friperie de la Côte? En effet, un grand choix d'articles de toutes sortes vous est offert à moindre prix.

En plus d'économiser, vous poserez un geste responsable en donnant une seconde vie à un bien de consommation.

Vous pouvez aller porter divers articles en tout temps. Vous n'avez qu'à les déposer à l'arrière lorsque le magasin est fermé.

Comme la Friperie est un organisme de bienfaisance, aucune taxe n'est chargée. Les profits sont aussi redistribués dans la communauté.

Les heures d'ouverture sont du lundi au samedi de 9 h à 17 h.

**NOUVEAU :** La Friperie sera maintenant ouverte tous les jeudis soirs jusqu'à 21 h.

Rabais de 50% sur tous les vêtements le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois !

La Friperie de la Côte est située au 11 186, Avenue Royale à Beaupré (voisin de l'ancienne caisse populaire)

**Bénévoles recherchés**

Vous possédez un camion et seriez intéressés à donner quelques heures de votre temps?

La Friperie a besoin de vous!

En ce moment, aucun service de livraison et de récupération de meubles n'est offert par manque de ressources pour effectuer ces tâches.

Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec la friperie au 418-702-0732.

Merci!



## Une 2<sup>e</sup> édition mémorable pour le Challenge Fat Bike Mont-Sainte-Anne

**P**lus de 100 participants provenant de partout au Québec ont pris part à la 2<sup>e</sup> édition du Challenge Fat Bike Mont-Sainte-Anne, présentée par Toiture et Gouttières Polaire, en collaboration avec Promutuel Assurance. L'événement se tenait les 10, 11 et 12 février dernier à Saint-Ferréol-les-Neiges, au Mont-Sainte-Anne et à Beaupré. Raphaël Gagné de Cannondale 3Rox a enlevé les honneurs samedi lors de la descente du Mont-Sainte-Anne, alors que Mathieu Bélanger-Barrette de Pivot Cycles - OTE Canada a remporté le titre de Roi de la montagne au terme des trois épreuves. Chez les femmes, Edith Landry du Club cycliste Mont-Sainte-Anne a remporté les trois épreuves du Challenge et a été couronné Reine de la montagne dimanche après le contre-la-montre.

L'édition 2017 du Challenge Fat Bike restera mémorable à bien des égards... Le premier critérium sur neige, présenté à Saint-Ferréol-les-Neiges dans le cadre de la soirée d'ouverture du Carnaval des Neiges, a été une vraie course-spectacle qui a ravi les nombreux spectateurs présents pour l'occasion. Les athlètes, qui ont été galvanisés par la foule et le cadre

de l'événement, ont livré une belle bataille sur la boucle de 750 mètres dessinée dans les rues de la municipalité. Les coureurs et spectateurs ont également profité d'une soirée animée et d'un feu d'artifice sur la patinoire du lac du Faubourg.

L'épreuve du samedi, la descente du Mont-Sainte-Anne, a quant à elle été extrêmement difficile pour les participants qui se sont élancés sur des sentiers devenus très mous après le passage des premiers cyclistes. La tempête de neige qui s'est abattue sur le Mont-Sainte-Anne la semaine dernière a laissé beaucoup de neige au sol, les participants ont dû puiser dans leur réserve pour compléter les 25 km du parcours. «Notre équipe a travaillé une cinquantaine d'heures dans les sentiers après la tempête pour raffermir la base avant l'épreuve, les conditions s'annonçaient bonnes vendredi soir, mais malheureusement ça n'a pas tenu, mentionne Jean-François Ermel, instigateur de l'événement et directeur de production. Ce n'est pas ce que nous souhaitions pour nos participants, mais les gens qui participent à des défis sportifs dans la nature



doivent s'attendre à tout.»

Heureusement pour les participants qui relevaient le défi des 3 épreuves en 3 jours, les conditions météo de samedi soir ont permis aux organisateurs de retravailler le fond de neige et de retrouver une base ferme pour le contre-la-montre de dimanche.

Le Challenge Fat Bike est le fruit d'une étroite collaboration entre le Mont-Sainte-Anne, le Club cycliste Mont Sainte-Anne et Quartier Général qui agit à titre de maître d'œuvre. 102 participants étaient inscrits à la descente du Mont-Sainte-Anne qui se tenait le samedi, 27 d'entre eux étaient inscrits au gros challenge des 3 épreuves en 3 jours.

## Ensemble vocal Arc-en-Sons

L'Ensemble vocal Arc-en-Sons présente son 18<sup>e</sup> spectacle qui s'intitule « Un demi-siècle en folie ». Il vous sera présenté les **vendredi 28** et **samedi 29 avril à 20 h** ainsi que le **dimanche 30 avril à 19 h 30** à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne. L'admission est de 22 \$ par personne et de 10 \$ pour les enfants de 12 ans et moins. Vous pouvez vous procurer des billets au **418 827-2829**.

**C'est un spectacle à ne pas manquer.**

UN DEMI-SIÈCLE  
en Folie



## Carnaval des neiges : une 19<sup>e</sup> édition énergique & remplie de nouveautés!



Ce sont les 10 et 11 février derniers qu'a eu lieu la 19<sup>e</sup> édition du Carnaval des Neiges. L'événement a connu un très grand succès, ce n'est surtout pas le froid qui a empêché les gens de participer aux multiples activités organisées.

En effet, le traditionnel patinage aux flambeaux sur la patinoire du lac du Faubourg a été très apprécié. Nouveauté cette an-



née : L'équipe du Challenge Fat Bike MSA s'est joint à nous pour réaliser une

course autour du lac du Faubourg. La synergie sur place était incroyable, les gens en avaient plein les yeux.



L'activité familiale, tenue le samedi après-midi, au centre de ski de fond du rang St-Julien a été très appréciée par une centaine de gens qui se sont déplacés. Cabane à sucre, animation, musique festive, feu de joie, glissades et jeux gonflables ont fait le bonheur des petits et des grands.

Enfin, le samedi soir, a eu lieu un souper « cabane à sucre » au gymnase de l'école primaire. La musique du populaire duo « Les St-Gelais » a fait danser les convives pendant toute la soirée.

Nous désirons remercier de tout cœur nos nombreux partenaires financiers et techniques : La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, Promutuel Assurance, KarAmel, organisation d'événements, Déneigement Daniel Lachance inc., La



## Carnaval des neiges : une 19<sup>e</sup> édition énergique & remplie de nouveautés! (suite)

Station Mont-Sainte-Anne, On-X Productions, Station du Faubourg et Marché du village Dany Drouin ainsi que tous nos précieux bénévoles pour leur aide indispensable.

Nous en sommes déjà à penser à notre programmation de la 20<sup>e</sup> édition. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les communiquer. De plus, si vous désirez vous impliquer au sein de notre organisation, vous êtes les bienvenus.

Un dernier merci aux gens qui ont participé! Vous êtes notre source de motivation.

Votre comité !



*Karine Laplante, Lucie Raquet, Martin Pouliot et Sébastien Lachance*



## Jeux du Québec 2017 à Alma

**D**e jeunes ferréolais se sont illustrés lors de la 52<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec à Alma qui ont eu lieu du 24 février au 4 mars dernier.

Félix-Olivier Moreau, en plus d'avoir été choisi comme porte-drapeau de l'équipe de la Capitale-Nationale pour la cérémonie d'ouverture, a obtenu l'or à l'issue de trois épreuves de ski de fond (7,5 km classique 14 ans, 5 km libre 14 ans et relais sprint libre en équipe mixte avec Liliane Gagnon).

portant la médaille de bronze (avec son coéquipier Marc-Antoine Berthiaume). Enfin, Thomas Paradis a gagné la médaille d'argent lors de l'épreuve de 5 km classique 12 ans. Félicitations pour ces résultats, vous êtes une fierté pour la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges!



Félix-Olivier Moreau a été choisi pour être le porte-drapeau de la région de la Capitale-Nationale et a remporté 3 médailles d'or aux Jeux du Québec à Alma. Photo : Go Cap-Nat

Pour cette dernière compétition, Anaïs Paradis s'est aussi démarquée en rem-

## Le hockey cosom au service de garde : une tradition qui porte fruit

**I**l y a huit ans, le service de garde de l'école Caps-des-neiges 1 recrutait pour la première fois des joueurs pour former une équipe de hockey. Depuis 2008, l'équipe de Caps-des-Neiges 1 a remporté pas moins de 6 médailles d'or aux tournois les confrontant aux équipes des services de garde de plusieurs écoles de la région.

Lors de leur dernière partie, le 1er février dernier, la tradition s'est poursuivie contre l'équipe des Beaux-Prés 2. Nos jeunes ont remporté la partie avec un pointage final de 10 à 9 en fusillade. Malgré l'issue serrée, tous les joueurs ont fait preuve d'un très bon esprit sportif, rapporte monsieur Gérald Deblois. Monsieur

Deblois, responsable du service de garde de l'école, a été l'entraîneur de l'équipe jusqu'à l'an dernier. Cette année, c'est monsieur Michaël Huot qui a pris la relève.

Chaque année, l'équipe de jeunes hockeyeurs participe à 8 parties ainsi qu'au tournoi final à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne. Cette année, ce tournoi aura lieu le 5 mai et il est ouvert au public. Si vous êtes intéressés, vous pourrez donc venir encourager les élèves aux dates suivantes : le 29 mars à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 5 avril à Saint-Tite-des-Caps, le 12 avril à Beaupré et le 19 avril à Saint-Joachim. Les parties ont toujours lieu à 16h, dans les gymnases respectifs de ces écoles.



Une fois de plus, bravo aux jeunes athlètes et à leurs entraîneurs dévoués !

*Plémence Cottinet et Phantal*

*Letarte* - École Caps-des-Neiges 1

## Concours de dessin école Caps-des-Neiges I

**D**ans le cadre du Carnaval des Neiges, un concours de dessin a été organisé à l'école Caps-des-Neiges 1. La remise des prix s'est faite le 15 février dernier en présence de madame Renée-Claude Lizotte, directrice de l'école Caps-des-Neiges 1, madame Amélie Langevin, membre du comité organisateur du Carnaval des Neiges et monsieur Martin Pouliot, directeur des loisirs.

Les gagnants par classe sont :

**Maternelles :** Noémie Rancourt

**1ère année :** Alexia Béland

**1ère et 2ème année :** Tima Piccolo

**2ème année :** Éloïse Saindon

**3ème année :** Ludovik Gingras

**4ème année :** Frédérique Laroche

**5ème année :** Anna Charbonneau

**6ème année :** Abigaëlle Geerts



Des prix de participation, par classe, ont été distribués :

**1ère année :** Emma Côté

**1ère et 2ème année :** Zachary Bilodeau

**2ème année :** Gabriel Lefebvre

**3ème année :** Jules Coulaux (Absent de la photo)

**4ème année :** Olivia Drouin

**5ème année :** Jean-Philippe Bolduc (Absent de la photo)

**6ème année :** Alix Boivin



## Pentathlon des neiges

**E**ncore une fois, les élèves de Caps-des-Neiges 1 se sont illustrés au Pentathlon des Neiges – Tournoi invitation scolaire sur les Plaines d’Abraham le 28 février. Six équipes de 5 élèves se sont entraînés depuis décembre afin de porter les couleurs de l’école en se relayant à vélo, à la course, au ski de fond, au patin et à la raquette. Chacun a donné son 100% et a récolté fierté, plaisir et camaraderie lors de cette journée mémorable.

Plus d’une centaine d’équipes de niveau primaire étaient inscrites ce jour-là.

Deux équipes féminines sont grimpées sur le podium et ont récolté les médailles d’argent et d’or. Une nouvelle bannière sera donc hissée prochainement sur le mur du gymnase.

Médaille d’or, catégorie équipe féminine : Aurélie Gingras, Marylou Crépin, Emmanuelle Moreau, Anna Charbonneau, Maëlle Souveton.



Une équipe qui a impressionné par ses efforts et sa ténacité : Marie-Claude Noël, Dylan Lachance, Galabriel Martineau, Jacob Leblanc, Jean-Philippe Bolduc, Léo Marchand



L’équipe féminine ayant remporté la bannière des championnes : Marylou Crépin, Maëlle Souveton, Anna Charbonneau, Aurélie Gingras, Emmanuelle Moreau  
SUR LA PAGE COUVERTURE : Les deux équipes féminines ayant remporté les honneurs : Justine Longpré, Kaïna Labrecque, Juliane Dorval, Camille Racine, Anabelle Drouin, Maëlle Souveton, Marylou Crépin, Aurélie Gingras, Anna Charbonneau, Emmanuelle Moreau

Médaille d’argent, catégorie équipe féminine : Anabelle Drouin, Kaïna Labrecque, Juliane Dorval, Justine Longpré, Camille Racine

Cette belle aventure a été encore une fois rendue

possible grâce à plusieurs parents bénévoles, à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, à la Station Mont-Sainte-Anne et à plusieurs membres du personnel de l’école. Merci à tous !

C’est un rendez-vous pour 2018 !

*Mélany Fortin, Marie-Claude Noël, Geneviève David, Evelynne Simard*, du comité Sciences, sports et plein air pour Caps-des-Neiges 1

## La fête de l’amour

**L**es élèves de primaire 2 de l’école Caps-des-Neiges 1 ont invité les parents ou grands-parents à un déjeuner en l’occasion de la fête de la St-Valentin. Tous étaient fébriles à l’idée de recevoir leurs proches.

En classe, ils ont composé un acrostiche avec les lettres de l’alphabet. Après l’avoir corrigé et mis au propre leur petit poème, la pratique en lecture s’est avérée importante. Leurs petits mots doux en ont fait sourire plusieurs.

Cette activité a permis aux jeunes de vivre un moment intergénérationnel, de partager un repas en bonne compagnie et de comprendre le vrai sens de la fête de la St-Valentin.

Bravo à madame Mylène Raymond pour cette belle initiative!



*Clémence Cottinet et Phantal Letarte* - École Caps-des-Neiges 1

## Nouvelles de la Maison des jeunes La Zone

### ACTIVITÉS PASSÉES

La maisonnée est allée au cinéma en février et reprend cette activité chaque mois dorénavant pour votre bon plaisir de sortir en ville! Plusieurs courageux ont fait du porte-à-porte pour vendre la bougie du Carnaval afin de financer la Maison des jeunes. D'autres étaient aussi présents pour recueillir les dons de la population en échange d'un sac de bonbons de St-Valentin.

La Maison des jeunes La Zone vous remercie pour votre implication!

### POUR NOUS JOINDRE :

Par téléphone :  
418-826-3107

Par courriel :  
mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :  
www.mdjlazone.ca.sitew.com.

Via notre page Facebook.

### Qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes?

C'est un lieu conçu pour toi où tu peux rencontrer d'autres jeunes et participer à différentes activités. Si tu as entre 11 et 17 ans, tu peux fréquenter la Maison des Jeunes et ce, sur une base volontaire. Cet endroit t'appartient et est en fonction de tes goûts et intérêts. La Maison des jeunes est supervisée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre toi et les animateurs.

### Horaire

#### Saint-Ferréol-les-Neiges

(16, rue des Lupins)

Lundi, mercredi et vendredi, de 18 h à 22 h

#### Saint-Tite-des-Caps

(232, avenue Royale)

Mardi, jeudi et samedi, de 18 h à 22 h

### Programmation

Ne manquez pas ce mois-ci les soirées au gymnase libre chaque mercredi.

On s'habille en vert pour **la Saint-Patrick le 17 Mars** et il y aura un souper entre ados samedi le **25 Mars**.

Soyez de la partie avec nos animateurs-intervenants dynamiques !

Consultez le calendrier des activités pour la programmation complète à votre maison des jeunes ou visitez notre page facebook

<https://www.facebook.com/MDJLaZONE>



## Offre d'emploi

Tu as au moins 18 ans, tu es responsable et tu aimes travailler avec les jeunes ?

### Envoie-nous ton CV !

**PRINCIPALES FONCTIONS :** Assurer l'intervention et l'animation des jeunes de 12 à 17 ans qui fréquentent la maison des jeunes ; les accueillir, les conseiller et diriger les jeunes dans leurs activités.

**ÉTUDES :** Collégial en travail social, éducation spécialisée, intervention en délinquance, loisir, ou tout autre domaine connexe.

**QUALITÉS REQUISES :** bonne écoute, capacité d'intervention, avoir un intérêt pour la clientèle jeunesse, être dynamique et créatif.

**EXIGENCES PARTICULIÈRES :** détenir une voiture et être prêt à se déplacer sur le territoire pour travailler aux deux points de service (Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps), être disponible pour travailler le soir et les fins de semaine et à assister à une réunion d'équipe par semaine (environ 16h par semaine).



## VIRAGE MISSIONNAIRE AU DIOCÈSE DE QUÉBEC : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 130 paroisses au lieu de 188

**A**près un regroupement le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le nombre de paroisses au sein du diocèse de Québec est passé de 188 à 130. Le nombre des églises sur ce territoire demeure quant à lui le même à 231, tout comme celui des communautés locales à 200.

Pour le cardinal Lacroix, cette démarche est importante pour poursuivre la mission:

« L'évangélisation étant notre mission première, nous avons choisi d'alléger le poids administratif des fabriques de paroisses en diminuant leur nombre. Les Québécois et Québécoises demeurent majoritairement catholiques mais ne fréquentent plus comme avant leurs communautés chrétiennes. La quête de sens demeure primordiale. Comment leur annoncer Jésus Christ ? La formation de disciples-missionnaires, une expression chère au pape François, devient essentielle. Nous y arriverons par l'effort combiné des prêtres (curés & vicaires), diacres, agentes et agents de pastorale, inter-

venantes et intervenants en pastorale, collaborateurs et collaboratrices dont on ne souligne jamais assez le travail exceptionnel. En ce début d'année je tiens à les remercier, tout en exprimant ma reconnaissance aux milliers de bénévoles engagés dans les assemblées de fabriques, dans les équipes d'animation locale, en catéchèse, liturgie et autres, sans oublier les employés des services administratifs. »

Pour plus d'informations sur les réaménagements pastoraux vécus au sein du diocèse de Québec, visitez le site Web [www.ecdq.org/reamenagements-pastoraux](http://www.ecdq.org/reamenagements-pastoraux)

**Les paroisses regroupées le 1<sup>er</sup> janvier 2017:** Amiante Paroisse St-Jean-Marie-Vianney; Bois-Francs Paroisse Notre-Dame-des-Érables; Beauce Centre Paroisse Sainte-Famille-de-Beauce; Haute-Beauce Paroisse Saint-Jean-Paul II; Lévis-centre Paroisse Saint-Jean-L'Évangéliste; Québec, arrondissement Sainte-Foy Paroisse Notre-Dame-de-Foy; Québec, arrondissement Beauport Notre-Dame-de-Beauport

Ceinture nord de Québec Paroisse Saint-Ambroise de la Jeune Lorette; Charlevoix-Est Paroisse Saint-Laurent-de-Charlevoix; Charlevoix-Ouest Paroisse Saint-François-d'Assise.

En ce qui concerne les paroisses de notre Unité pastorale de la Côte de Beaupré, le regroupement se fera le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Déjà une trentaine de personnes se sont rencontrées à trois (3) reprises, soit le 5 décembre 2016, le 10 janvier 2017 et le 6 février 2017 pour partager sur ce projet et discerner les étapes à suivre pour réaliser ce regroupement. D'autres rencontres sont prévues d'ici la fin juin. Je confie tout cela à vos prières. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des observations à nous faire, des suggestions à nous proposer ou des questions à nous poser. (418-827-2885)

Au nom de l'équipe pastorale,  
*Jacques Fortin*, curé.

## Comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges

Parfois on se demande comment aider...

Il peut être bon de savoir qu'en cas de coup dur, des concitoyens/concitoyennes se tournent vers le Comptoir d'entraide. Ça, ce sont des gens de l'entourage immédiat...

On m'appelle régulièrement, tout au long de l'année...

De comptoir, en fait, il n'y a pas. Mais de l'aide; on espère pouvoir en donner.

L'aide d'urgence qu'il m'est possible d'offrir n'est autre que le reflet de notre générosité commune.

À titre de répondant de cet organisme, si vous souhaitez contribuer, veuillez me contacter :

Christophe Antoine Lessard, 418 826-2224

Ou secrétariat de la paroisse; Ginette Gravel, 418 826-2554

Merci, que vous soit fait grand bien.





## Notre horaire

### Heures d'ouverture :

MARDI : 13 h 30 à 16 h 30

MERCREDI : 13 h 30 à 16 h 30 et  
18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 13 h 30 à 16 h 30

DIMANCHE : 13 h 30 à 16 h 30

**Veillez noter que la bibliothèque sera fermée les samedi et dimanche 15 et 16 avril, à l'occasion de la fête de Pâques.**

## Rappel

**V**ous pouvez toujours rapporter les volumes et CD terminés au **secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.**

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826 3540, ceci **afin d'éviter les frais de retard.** Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques

*L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter !*

ne peuvent cependant être renouvelés. Tous les prêts - CD, magazines, romans, documentaires et BD, nouveautés ou titres plus anciens, autant pour les jeunes que pour les adultes - sont **gratuits. En tout, plus de 10 000 titres!**

## Des nouvelles de nos activités culturelles

### ACCORDS CHOCOLATS ET THÉS

**L**es 25 personnes présentes pour la conférence/atelier **Accords Chocolats et thés, qui s'est tenue le 9 février, ont été choyées!**

Lucie Paquet, une participante, nous écrit :

Nous avons appris beaucoup sur les origines et les étapes de fabrication du chocolat en plus d'avoir l'occasion de connaître la fameuse maison de thé Camelia Sinensis qui a pignon sur rue à Québec sur la rue Saint-Joseph. Notre conférencier, Monsieur Alexis Bernard, est un véritable passionné et il a su nous transmettre son intérêt et son savoir dans une ambiance conviviale. Nous avons eu la chance de goûter 4 magnifiques thés et de les mettre en accord avec 3 grands chocolats. Un peu comme lors d'une dégustation de vin, nous avons appris à utiliser nos papilles et notre nez afin de déceler les mille et une subtilités de ces nobles aliments. Quelle agréable façon

de passer une froide soirée de février!

Ceux qui ont manqué cette activité, ne manqueront pas de surveiller notre publicité afin de pouvoir se reprendre l'an prochain.

### LES PEB

Connaissez-vous le service de Prêts entre bibliothèques (PEB)? Vous souhaitez lire un ouvrage en particulier que nous n'avons pas sur les rayons? Vous pouvez alors faire une demande spéciale à laquelle notre comité d'acquisition donnera suite, soit en achetant l'ouvrage en question, s'il s'agit d'une nouveauté et si nous prévoyons qu'il y aura une certaine demande à notre bibliothèque, soit en faisant une demande de prêt entre bibliothèques. Comme il y a plus de 100 bibliothèques



Notre conférencier en pleine préparation.

dans notre Réseau, il y a fort à parier que l'ouvrage en question vous parviendra assez rapidement. Il peut arriver cependant que le service soit plus lent, si la bibliothèque repérée par le système ne peut prêter l'ouvrage parce qu'il circule déjà parmi ses abonnés, par exemple.

Nous vous invitons à passer nous voir pour plus d'informations. Nous avons beaucoup de nouveautés pour vous.

*L'équipe des bénévoles vous souhaite la bienvenue à la bibliothèque*



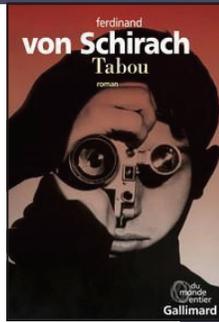
Vivre au coeur de la *nature*



## Nos suggestions de lecture

### VON SCHIRACH, FERDINAND : *Tabou*

« L'énigmatique photographe Sebastian von Eschburg a certes signé des aveux complets, mais aucun corps n'a été retrouvé, ni même l'identité de la victime établie avec certitude. Son avocat met donc tout en œuvre pour démonter l'accusation de meurtre. Mais s'il n'a pas tué, pourquoi l'artiste se trouve-t-il dans cette situation?... »



### LEBEL, DOMINIQUE : *Dans l'intimité du pouvoir, Journal politique 2012-2014*

« Pendant presque deux ans, du 4 septembre 2012 à la défaite électorale du 7 avril 2014, Dominique Lebel a vécu au même rythme que la première ministre du Québec, Pauline Marois. Pendant presque deux ans, il a assisté à toutes les réunions du Conseil des ministres, il a été un acteur et un témoin de toutes les rencontres stratégiques, en plus d'accompagner la première ministre dans toutes les régions du Québec aussi bien qu'à Londres, Davos, Édimbourg ou Mexico... »



### GIRARD-AUDET, CATHERINE : *La vie compliquée de Léa Olivier, t.9 Résolu*

« La météorite qui s'est abattue lors de la fête d'Halloween a non seulement fait éclater le cœur de Léa en miettes, elle lui a également offert un teint aussi radieux que celui d'une carpe et le dynamisme d'un poteau de téléphone... »



### EVANS, RICHARD PAUL : *Le cercle des 17, t.5 Tornado de feu*

« Depuis que les forces armées de la société Elgen ont anéanti le QG de la résistance sans laisser aucun survivant, les membres de l'Électroclan sont livrés à eux-mêmes. Et leurs familles ont disparu.

Parviendront-ils à unir leurs forces pour détruire l'Elgen une bonne fois pour toutes ? »



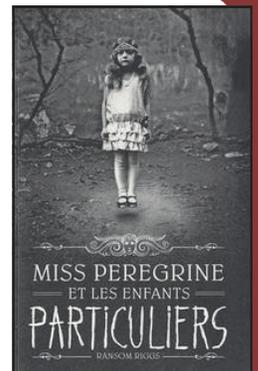
### CLARE, CASSANDRA : *La Cité des ténèbres, t.3 Le miroir mortel*

« La lutte entre le Bien et le Mal se poursuit. Valentin rassemble son armée pour éradiquer la lignée des Chasseurs d'Ombres. Clary se rend dans la Cité de Verre afin de sauver sa mère et découvrir son passé. S'introduire dans la Cité sans l'autorisation de l'Enclave n'est pas sans danger... Dans sa quête, Clary rencontre Sébastien, un garçon énigmatique. Avec lui, elle va comprendre que le seul moyen d'arrêter la fureur de Valentin est de former une alliance entre Chasseurs d'Ombres et Créatures Obscures. »



### RIGGS, RANSOM : *Miss Peregrine et les enfants particuliers*

« Jacob Portman, 16 ans, écoute depuis son enfance les récits fabuleux de son grand-père. Ce dernier, un juif polonais, a passé une partie de sa vie sur une minuscule île du pays de Galles, où ses parents l'avaient envoyé pour le protéger de la menace nazie. Le jeune Abe Portman y a été recueilli par Miss Peregrine Faucon, la directrice d'un orphelinat pour enfants « particuliers... »





## Accès VIP Mont-Sainte-Anne

Les citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges qui se prévaudront d'une carte saisonnière personnalisée auront accès gratuitement en tout temps au sentier de vélo Jean-Larose, à la piste multi fonctionnelle et au lac pour la baignade qui se trouvent au Camping Mont-Sainte-Anne.

Pour obtenir cette carte, présentez vous au service de la clientèle de la station Mont-Sainte-Anne.



## Pièce de théâtre : 9 juin

Ne manquez pas la représentation des pièces de théâtre «Soirée d'antan», «Cocktail funèbre» et «Légende d'antan».

Écrites et mises en scène par Carine Paquin, les trois pièces jouées par des jeunes de Saint-Ferréol-les-Neiges seront présentées à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne le vendredi 9 juin prochain.



## « Un demi-siècle en folie! »

L'ensemble vocal Arc-en-Sons présente son 18<sup>e</sup> spectacle qui s'intitule « Un demi-siècle en folie! ». Il vous sera présenté les vendredi 28 et samedi 29 avril à 20 h ainsi que le dimanche 30 avril à 19h30 à l'école secondaire Mont-Sainte-Anne. L'admission est de 22 \$ par personne et de 12 \$ pour les enfants de 12 ans et moins. Vous pouvez vous procurer des billets au 418 827-2829.

C'est un spectacle à ne pas manquer !

# LE Sommet

Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous [info@saintferreollesneiges.qc.ca](mailto:info@saintferreollesneiges.qc.ca)